

Communiqué

Election des co-président-e-s de l'ANdEA et renouvellement du conseil d'administration

Paris, le 11 mai 2021

Résultats des élections au Conseil d'administration

Le 2 avril 2021, l'assemblée plénière de l'ANdEA - Association nationale des écoles supérieures d'art a élu son nouveau conseil d'administration. Sept sièges étaient ouverts parmi les directrices, directeurs et enseignant-e-s. Ont été élu-e-s, pour un mandat de trois ans :

Enseignant-e-s :

Cédric Loire, historien d'art et critique d'art, enseignant à l'Ecole supérieure d'art de Clermont Métropole
Pascal Simonet, artiste, enseignant à l'Ecole supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée
Caroline Zahnd, artiste, enseignante à l'Ecole supérieure d'art et design d'Orléans

Directrices et directeurs :

Nawal Bakouri, directrice de l'Ecole supérieure d'art et design de Valenciennes
Odile Le Borgne, directrice de l'Ecole européenne supérieure de Bretagne – site de Rennes
Frédérique Pain, directrice de l'Ecole nationale supérieure de la création industrielle, Paris
Stéphane Sauzedde, directeur de l'Ecole supérieure d'art Annecy Alpes

Election de la nouvelle co-présidence de l'ANdEA

Le nouveau conseil d'administration a procédé le 5 mai 2021 à l'élection du Bureau.

Cédric Loire, historien d'art et critique d'art, enseignant à l'Ecole supérieure d'art de Clermont Métropole, et Amel Nafti, directrice de l'Ecole supérieure d'art et design Grenoble-Valence, ont été élu-e-s co-président-e-s à l'unanimité.

La nouvelle co-présidence salue le travail accompli par l'équipe sortante et poursuivra les chantiers que celle-ci a ouverts pour nourrir et promouvoir la valeur de l'enseignement supérieur de la création, accompagner les établissements dans leur transition sociale, sociétale et écologique et développer leur rayonnement européen et international.

Composition du conseil d'administration

Nawal Bakouri, directrice de l'Ecole supérieure d'art et design de Valenciennes
Aurélien Bambagioni, artiste, enseignant à l'Ecole européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers
Catherine Beaudeau, secrétaire générale de l'École européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers
Marie-Haude Caraës, directrice de l'École supérieure d'art et design TALM Tours Angers Le Mans
Jérôme Delormas, directeur de l'institut supérieur des arts de Toulouse
Jérémy Gispert, étudiant à l'École européenne supérieure d'art de Bretagne
Thomas Huot-Marchand, designer, directeur de l'ANRT, Ecole nationale supérieure d'art et design de Nancy
Téa Laurent, étudiante à l'Ecole supérieure d'art et design de Valenciennes
Odile Le Borgne, directrice de l'Ecole européenne supérieure de Bretagne – site de Rennes
Audry Liseron-Monfils, directeur du Campus caraïbéen des arts, Fort-de-France
Cédric Loire, historien d'art et critique d'art, enseignant à l'Ecole supérieure d'art de Clermont Métropole
Amel Nafti, directrice de l'Ecole supérieure d'art et design Grenoble Valence
Estelle Pagès, directrice de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
Frédérique Pain, directrice de l'Ecole nationale supérieure de la création industrielle, Paris
Stéphane Sauzedde, directeur de l'Ecole supérieure d'art Annecy Alpes
Pascal Simonet, artiste, enseignant à l'Ecole supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée
Caroline Zahnd, artiste, enseignante à l'Ecole supérieure d'art et design d'Orléans

Modalités du travail collectif

Cédric Loire et Amel Nafti ont proposé une gouvernance organique pour l'association.

Il s'agit d'installer un pilotage déconcentré des dossiers et des activités à partir de petits groupes de référent·e·s au sein du Conseil d'administration. Les administrateurs et administratrices concerné·e·s animeront différents groupes de travail déjà existants ou à constituer, en concertation avec la communauté des écoles. Ils et elles pourront également faire le lien avec les groupes de travail initiés par le ministère de la Culture.

L'objectif est de favoriser l'appropriation des sujets de réflexion par un plus grand nombre d'acteurs et d'actrices, d'améliorer la prise en compte des initiatives et avis de terrain au sein du Conseil d'administration de l'ANdEA et par les tutelles, et, par une évolution des outils et modes de concertation, d'améliorer l'inclusivité de notre association. Au sein du Conseil d'administration, nous souhaitons, à ce moment de grande complexité des sujets et de nécessaire solidarité de notre communauté, faire l'expérience de la recherche du consensus sans compromis.

Axes prioritaires ayant émergé des derniers séminaires

- ❖ un partage des ressources entre les écoles et une montée en compétence des équipes pour la conduite collective du changement, par la création d'une plateforme de ressources en ligne intégrant le travail en train de se faire et un programme de formation continue au sein du réseau ;
- ❖ une action renforcée contre les discriminations, dans la démocratisation de l'accès aux écoles d'art, dans le déroulé de la vie étudiante et plus généralement dans le cadrage des rapports de travail au sein de nos établissements ;
- ❖ une cartographie des usages s'agissant des missions techniques, d'enseignement et d'encadrement en regard des cadres d'emploi utilisés (technicien·ne·s, assistant·e·s, enseignant·e·s) ;
- ❖ une réflexion de fond sur les métiers, compétences et profils d'insertion de nos diplômé·e·s, mais aussi sur les pédagogies de la création dans une optique à la fois historique, critique et radicale ;
- ❖ une attention accrue à ce que la réforme LMD se finalise enfin pour les écoles d'art avec une réforme des statuts de tout·e·s les enseignant·e·s d'une part et avec une structuration de la recherche et des 3es cycles d'autre part ;
- ❖ un développement international de nos activités pour prendre une part active aux débats et aux grands projets européens dans le champ de la création et inventer de nouvelles mobilités et façons de coopérer.

Séminaire d'automne

L'organisation du prochain séminaire d'automne prendra en compte tous ces axes de travail et dossiers en cours, en privilégiant une forme hybride afin d'en améliorer l'inclusivité. Des précisions quant à sa temporalité et sa programmation seront diffusées prochainement.

Les co-président·e·s

Amel Nafti

Cédric Loire

Composition du bureau

Co-président·e·s :

Cédric Loire, historien d'art et critique d'art, enseignant à l'École supérieure d'art de Clermont Métropole
Amel Nafti, directrice de l'École supérieure d'art et design Grenoble-Valence

Co-secrétaires :

Aurélien Bambagioni, artiste, enseignant à l'École européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers
Jérémy Gispert, étudiant à l'École européenne supérieure d'art de Bretagne

Trésorière :

Catherine Beaudeau, secrétaire générale de l'École européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers

Référentes Études et recherche :

Odile Le Borgne, directrice de l'École européenne supérieure de Bretagne – site de Rennes
Estelle Pagès, directrice de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
Caroline Zahnd, artiste, enseignante à l'École supérieure d'art et design d'Orléans

Référent·e·s Écoles en transition :

Jérôme Delormas, directeur de l'institut supérieur des arts de Toulouse
Téa Laurent, étudiante à l'École supérieure d'art et design de Valenciennes
Pascal Simonet, artiste, enseignant à l'École supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée

Référent·e·s International :

Audry Liseron-Monfils, directeur du Campus caraïbéen des arts, Fort-de-France
Frédérique Pain, directrice de l'École nationale supérieure de la création industrielle, Paris
Stéphane Sauzedde, directeur de l'École supérieure d'art Annecy Alpes